



CFC de mécanicien-ne de production

**par validation d'acquis et formations complémentaires
pour adultes expérimentés**

DESTINATAIRE

S'adresse à toute personne désireuse de valider ses compétences professionnelles et répondant aux conditions d'admission minimales suivantes :

- justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins, dont 3 ans dans la mécanique industrielle
- s'engager à faire son bilan de compétences et effectuer des compléments de formation si nécessaire
- avoir une bonne connaissance de la langue française (niveau B1 minimum)

Les situations particulières sont analysées de cas en cas.

PROFIL MÉTIER Les mécaniciens de production effectuent des travaux de construction de machines et de façonnage de métaux. Ils usinent des pièces de haute précision, uniques ou en grandes séries (vis, écrous, axes, tiges, etc.) et assemblent toutes sortes d'éléments et d'appareils mécaniques, tout en assurant la maintenance des installations de fabrication et de production.

TITRE OBTENU Le CFC autorise ses titulaires à porter le titre légalement protégé de « mécanicien de production CFC », respectivement « mécanicienne de production CFC ».

PRINCIPE DE BASE Le ou la candidate à la validation des acquis doit apporter des preuves de son expérience et de ses compétences dans la perspective de valider un certain nombre de compétences opérationnelles.

Seules les compétences non acquises font l'objet de formations complémentaires.

ETAPES ET DURÉE

1. Élaborer un dossier de preuves dans le cadre d'un bilan de validation d'acquis (5 à 6 mois) ;
2. Faire valider ses compétences par des experts de la profession (1 à 2 mois) ;
3. Effectuer des compléments de formation pour les modules non validés par les experts et réussir les examens y relatifs (durée variable en fonction du nombre de modules non acquis).

BILAN DE COMPÉTENCES Le bilan de compétences est l'occasion de faire le point, à un moment donné de sa carrière, sur les expériences réalisées et sur la richesse de son parcours. Cette démarche se fait avec un accompagnement individualisé et collectif, par un conseiller en bilan de compétences, spécialisé en validation des acquis.

Le dossier de preuves (portfolio) effectué au terme du bilan comprend un inventaire complet des expériences et des réalisations effectuées, des descriptifs d'activités, et un recueil fouillé de preuves (certificats, attestations, etc.).

ORGANISATION

Cette formation est pilotée et encouragée par :

- les cantons de Vaud et du Valais
 - les associations professionnelles Swissmechanic et GIM-CH
 - les syndicats Unia et Syndicats Chrétiens
-

COÛTS

Les frais de formation sont pris en charge par le canton jusqu'à hauteur de Fr. 5'000.-

Les frais annexes (déplacements, repas, hébergements, livres, moyens auxiliaires de formation, etc.), ainsi que les consommables d'examen, sont à la charge de la personne.

MODULES

Compétences de base

- Mesurer et contrôler des pièces
- Usiner des pièces manuellement
- Assembler des éléments de construction
- Tourner des pièces (conventionnel)
- Fraiser des pièces (conventionnel)

Compétences approfondies

- Usiner des pièces (CNC ou conventionnel)
- Réaliser des constructions soudées
- Usiner des pièces de décolletage (CNC ou conventionnel)
- Assembler des sous-ensembles et des machines
- Affûter des outils de coupe (CNC ou conventionnel)
- Traiter thermiquement les pièces usinées
- Découper au laser (CNC)
- Découper au jet d'eau (CNC)
- Usiner des pièces avec la technique de poinçonnage
- Usiner des pièces avec la technique de formage
- Usiner des pièces avec la technique d'assemblage
- Traiter des surfaces de pièces

+

Culture générale

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le CFC est délivré lorsque :

- les 2 premières compétences de base et l'une des trois dernières, à choix, sont acquises ;
- l'une des compétences approfondies, à choix, est acquise ;
- la culture générale est acquise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait principalement sur la base du dossier de preuves (portfolio).

Après l'analyse du dossier, une visite en entreprise est organisée entre le candidat et deux experts professionnels, agréés par le Conseil d'Etat.

Cette visite permet aux experts de s'entretenir avec le candidat et de le voir à l'œuvre (observation *in situ*, mise en situation, etc.).

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il suffit de remplir une demande d'admission au moyen du formulaire téléchargeable sur les sites des cantons :

www.vs.ch/valform

www.vd.ch/certification-adulte

et l'envoyer à :

Office d'orientation scolaire et professionnelle

Portail CFC pour adultes

Avenue de France 23

CH-1950 Sion

Portail de la Certification professionnelle pour adultes (CPA)

Rue de la Borde 3d

CH-1014 Lausanne

RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 027 606 45 17

e-mail : val-form@admin.vs.ch ou info.cpa@vd.ch
